

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Sciences de la vie - Double licence Informatique - Biologie - Campus Grands Moulins

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Sciences de la vie - Double licence Informatique - Biologie - Campus Grands Moulins (23564)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Sciences de la vie - Double licence Informatique - Biologie - Campus Grands Moulins (23564)	Jury par défaut	Tous les candidats	16	496	239	118	16

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Sciences de la vie - Double licence Informatique - Biologie - Campus Grands Moulins (23564)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	269	152	79	12	75 %
			Masculin	227	87	39	4	25 %
			Total	496	239	118	16	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Sciences de la vie - Double licence Informatique - Biologie - Campus Grands Moulins (23564)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	0	0	0	0 %
				Sans mention	86	1	0	0	0 %
				AB	121	33	1	1	6,7 %
				B	116	86	28	3	20 %
				TB	95	93	72	11	73,3 %
				TBF	13	13	12	0	0 %
				Total	438	226	113	15	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	9	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	7	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
			Total	20	0	0	0		
			Baccalauréat	AB	3	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Professionnel	B	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	12	6	1	0	0 %
				AB	2	0	0	0	0 %
				B	4	1	0	0	0 %
				TB	10	4	3	1	100 %
				TBF	3	2	1	0	0 %
				Total	31	13	5	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Sciences de la vie - Double licence Informatique - Biologie - Campus Grands Moulins (23564)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	235	125	73	9	56,3 %
			En réorientation	199	99	41	7	43,8 %
			Non scolarisés	27	1	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	14	6	1	0	0 %
			Autres	21	8	3	0	0 %
			Total	496	239	118	16	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Sciences de la vie - Double licence Informatique - Biologie - Campus Grands Moulins (23564)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	157	101	50	8	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	102	45	19	5	
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	86	62	38	2	
			Autres doublettes	63	16	6	0	
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Paris Cité - Double licence - Informatique / Sciences de la vie - Double licence Informatique - Biologie - Campus Grands Moulins (23564)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	38,5 %	45,1 %	44,2 %	53,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	25 %	20,1 %	16,8 %	33,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	21,1 %	27,7 %	33,6 %	13,3 %
		Autres doublettes	15,4 %	7,1 %	5,3 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les disciplines scientifiques	Bulletins de première et terminale	Essentiel
	Résultats dans les disciplines non scientifiques	Bulletins de première et terminale	Essentiel
	Pour les candidats en réorientation	Résultats du baccalauréat ou du DAEU. Relevé de notes dans le parcours d'études en cours dans l'enseignement supérieur.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Fiche avenir	Important
	Acquisition de la démarche scientifique	Parcours scolaire.	Essentiel
	Qualité rédactionnelle	Notes de Français, Philosophie des bulletins scolaires et du baccalauréat	Essentiel
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Fiche avenir	Important
	Implication, sérieux, autonomie, capacité à s'investir	Champ capacité à s'investir de la fiche avenir, appréciations des professeurs, progression des résultats	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Parcours scolaire et projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les sciences informatiques et les sciences du vivant	Rubrique activités et centre d'intérêt - Engagement citoyen	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique est mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans le pré-classement des dossiers des candidats de série générale et série scientifique. Ce traitement est basé uniquement sur les données utilisables par l'application ministérielle d'aide à l'analyse des dossiers disponibles sur Parcoursup et prend en compte les éléments suivants du dossier des candidats :

- (i) leur relevé de notes du bac de première (français et sciences (EDS)),
- (ii) leurs relevés de notes de terminale : la moyenne des notes des disciplines scientifiques ainsi que la moyenne des notes des disciplines non scientifiques (anglais, histoire/géographie, philosophie),
- (iii) leurs relevés de notes de première : la moyenne des notes des disciplines scientifiques et
- (iv) l'avis attesté dans les appréciations des professeurs (fiche avenir).

Ainsi, la note du baccalauréat non obtenue au moment de ce pré-classement, n'est pas prise en compte pour les candidats lycéens.

La commission d'examen des vœux se base en partie sur ce pré-classement pour apprécier les mérites des candidatures, en particulier en prenant en compte la lettre de motivation et pour les étudiants ayant déjà intégré une formation du supérieur, les notes du baccalauréat et les notes obtenues dans le supérieur.

L'algorithme utilisé ainsi que la relecture attentive des dossiers (lettre de motivation et notes du supérieur) permet d'obtenir un classement définitif dans lequel sont interclassés les dossiers des candidats issus des autres séries.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous accueillons des candidats ayant validé un bac général, avec des bases très solides en mathématiques et une appétence certaine pour la physique, la chimie, les sciences de la vie et l'informatique. Il est recommandé d'avoir un dossier équilibré dans les différentes matières, avec de très bons résultats en mathématiques

Ce parcours est difficile et demande beaucoup plus de travail (30 à 40%) qu'une licence simple, la motivation et les raisons du choix de ce parcours sont donc essentielles. Les candidats sont invités à préparer ce parcours, notamment (i) en étudiant les différents enseignements proposés et (ii) en regardant les débouchés en master, afin d'identifier si cela correspond vraiment à leurs souhaits.

Une grande attention est portée à la lettre de motivation qui doit expliciter pourquoi ce choix et montrer que vous êtes capable d'assumer le travail demandé par la formation.

Signature :

Edouard KAMINSKI,

Président de l'établissement Université Paris Cité